

BLISS (Bright Language International Speaking Solution) Anglais, Allemand, Espagnol, Français, Italien

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **N/A**

Ce test peut être utilisé dans de nombreuses industries aussi variées que la grande distribution, l'aéronaval, l'industrie automobile, les organismes de formation, les cabinets de recrutement.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **15/01/2015**

Mots clés : **compétences linguistiques**, **Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Français**, **expression orale**, **Evaluation**

Identification

Identifiant : **4031**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)

Non formalisé :

- **N/A**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Ce test permet d'évaluer les compétences nécessaires pour communiquer à l'oral et à l'écrit en contexte professionnel dans les langues cibles : anglais, allemand, espagnol, français et italien, afin de réaliser les activités suivantes :

- En compréhension et expression écrite : rédaction et lecture de tous documents (emails, courriers, présentations...), rédaction de documentation technique, synthèse par écrit des informations d'un document rédigé dans un langue cible, suivi des instructions rédigées dans les langues cibles.
- En compréhension orale et expression et interaction orale : entretien téléphonique, accueil de visiteurs, participation à des réunions, présentation de projet, négociation.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Traiter les informations d'un document professionnel rédigé dans la langue cible

Identifier les informations techniques et commerciales du document rédigé dans la langue cible (notes, courriels, documents chiffrés, plan d'actions, procédures, instructions, etc.).

Public visé par la certification

Tous publics

Extraire, à partir du document rédigé dans la langue cible, les opérations à réaliser en situation professionnelle.

Communiquer à l'écrit dans la langue cible

Formaliser son activité par écrit dans la langue cible.

Rédiger un document technique (notices techniques, documents de maintenance, courrier, emails) dans la langue cible.

Synthétiser par écrit les informations d'un document rédigé dans la langue cible.

Communiquer et interagir à l'oral dans la langue cible

Interagir avec une autre personne (conversation téléphonique, participation réunion, négociation, animation débat).

Réaliser une présentation orale (exposé, décrire un système, un produit ou service, faire le point sur un projet, expliquer une problématique professionnelle, développer une argumentation dans la langue cible).

Modalités générales

Cette certification est accessible à tous les candidats d'un niveau supérieur à A2 (niveau Cadre Européen) ayant suivi un parcours de formation dans les langues cibles. La formation peut avoir une durée minimum de 10h par téléphone et de 20h en face à face ainsi qu'en e-learning. Des cycles de 30 heures renouvelables en fonction du niveau cible choisi peuvent être proposés.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet d'attester d'un niveau de compétences à l'écrit et à l'oral dans l'une des langues cibles. Elle encourage l'employabilité de l'individu dans les entreprises utilisant les langues cibles sur le territoire national ou à l'international. Elle pourra également servir aux candidats pour prouver leur niveau linguistique lors d'un passage cadre ou encore d'une mobilité à l'international

Pour l'entité utilisatrice

La certification Bliss a été développée pour répondre aux exigences de qualité et besoins d'internationalisation des sociétés.

En effet, la certification permet aux entreprises utilisatrices d'avoir une idée précise du niveau de compétences linguistiques des collaborateurs ce qui permet :

- d'assurer la qualité des opérations réalisées dans la langue cible,
- d'assurer le respect des consignes dans la langue cible,
- d'assurer un recrutement fiable des collaborateurs amenés à intervenir dans la langue cible,
- d'assurer une plus grande aisance des collaborateurs dans les négociations ou gestion de projet dans la langue cible,
- d'assurer une réduction des risques liée à des incompréhensions de communication.

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir suivi une formation linguistique dans les langues cibles. Cette certification est accessible à des candidats de tous niveaux entre A2 et C2.

Compétences évaluées

Traiter les informations d'un document professionnel rédigé dans la langue cible

Identifier les informations techniques et commerciales du document rédigé dans la langue cible (notes, courriels, documents chiffrés, plan d'actions, procédures, instructions, etc.).

Extraire, à partir du document rédigé dans la langue cible, les opérations à réaliser en situation professionnelle.

Communiquer à l'écrit dans la langue cible

Formaliser son activité par écrit dans la langue cible.

Rédiger un document technique (notices techniques, documents de maintenance, courrier, emails) dans la langue cible.

Synthétiser par écrit les informations d'un document rédigé dans la langue cible.

Communiquer et interagir à l'oral dans la langue cible

Interagir avec une autre personne (conversation téléphonique, participation réunion, négociation, animation débat).

Réaliser une présentation orale (exposé, décrire un système, un produit ou service, faire le point sur un projet, expliquer une problématique professionnelle, développer une argumentation dans la langue cible).

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Les niveaux délivrés sont des scores allant de 0 à 5 avec l'équivalence des niveaux décrits dans le CECRL.

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un rapport de résultat est émis.

Certificateur(s)

- Bright Language

Centre(s) de passage/certification

- Tout organisme et sociétés agréés par Bright Language

Plus d'informations

Statistiques

Un peu plus de 1000 salariés ont déjà été testés depuis la création de la certification, nous estimons entre 2000 et 2500 les salariés qui devraient être testés en 2018.

Autres sources d'information

www.brightlanguage.com